

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 25 MAI 2022**

Délibération
n°2022.05.060.B

**Soutien au programme
2022 de SO Games
(Association des
Professionnels du Jeu
Vidéo) : attribution d'une
subvention**

LE VINGT CINQ MAI DEUX MILLE VINGT DEUX à 17 h 30, les membres du Bureau Communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 19 mai 2022

Secrétaire de Séance : Gérard DEZIER

Membres présents : Michel ANDRIEUX, Eric BIOJOUT, Michel BUISSON, Gérard DEZIER, François ELIE, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Jean-Luc MARTIAL, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Anne-Marie TERRADE, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir : Xavier BONNEFONT à Michel ANDRIEUX, Gérard DESAPHY à Isabelle MOUFFLET, Hélène GINGAST à Michel GERMANEAU, Michaël LAVILLE à Hassane ZIAT, Pascal MONIER à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU à François ELIE,

Excusé(s) : Dominique PEREZ

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 25 MAI 2022

**DÉLIBÉRATION
N° 2022.05.060.B**

INNOVATION - ENSEIGNEMENT SUPERIEUR -
RECHERCHE

Rapporteur : Monsieur ROY

SOUTIEN AU PROGRAMME 2022 DE SO GAMES (ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DU JEU VIDEO) : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION

SO Games est née de la fusion de Bordeaux Games et d'Angoulême JV pour devenir en 2020 l'association des professionnels du Jeu Vidéo en Nouvelle-Aquitaine. Elle a pour vocation de rassembler les professionnels du jeu vidéo.

Sa mission principale est la coordination des moyens et des actions des entreprises du secteur du jeu vidéo et du multimédia, et toute action favorisant le secteur de l'industrie des loisirs interactifs de Nouvelle-Aquitaine.

SO Games a également pour mission de favoriser la croissance de la filière dans la région. Pour cela, l'association :

- Anime la filière des métiers du jeu vidéo au travers de Networking et de mutualisation (représentation nationale et internationale, d'une identité locale, recensement et formalisation de la liste des acteurs locaux, réunions généralistes et thématiques, etc) ;
- Organise le recrutement et la gestion des ressources humaines ;
- Réalise une mise à niveau économique des acteurs locaux face aux concurrents :
 - Veille sur les aides et mécanismes fiscaux disponibles, identification, interfaçage avec les instances et organismes, gestion comptable,
 - Montage de partenariats avec les pôles de compétitivité,
 - Montage de dossiers CNC (FAJV et CIJV) ;
- Mutualise la représentation commerciale ;
- Gère des offres mutualisées, et des possibilités de réponse collective à des appels d'offres ;
- Assure une présence sur les salons, avec organisation et financement de voyages ;
- A terme, organisera des salons et attirera les acteurs nationaux et internationaux sur la région.

Afin de soutenir la constitution de ce cluster régional dont Angoulême est avec Bordeaux la pierre angulaire en raison de l'implantation de nombreux studios indépendants et de l'Ecole Nationale des Jeux Vidéos (CNAM ENJMIN), et d'intensifier la promotion territoriale de la filière et ses savoir-faire, il est proposé d'accompagner SO Games à hauteur de 7 500 € pour l'année 2022 :

- 5 000 € sous forme de subvention,
- 2 500 € sous forme de prestation de valorisation des savoir-faire locaux à l'occasion d'événementiels nationaux (marketing territorial).

Les autres co-financeurs sollicités sont la Région, Magelis, la Métropole de Bordeaux.

Considérant les enjeux territoriaux sur le développement des compétences autour de l'image et du numérique, les liens avec la technopole territoriale Eurekatech,

Considérant que les actions spécifiques proposées en 2022 s'inscrivent en lien avec les feuilles de routes Industrie créative et industrie du futur portées par la technopole EurekaTech et les orientations de GrandAngoulême en matière de développement économique et d'attractivité,

Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions, tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements.

Je vous propose :

D'APPROUVER le versement à SO Games d'une contribution financière annuelle qui s'élève à 5 000 € pour 2022.

D'APPROUVER le paiement d'une prestation de valorisation des savoir-faire de la filière s'élevant à 2 500 €.

**APRES EN AVOIR DELIBERE
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE**

Certifié exécutoire	
<u>Reçu à la préfecture de la Charente le :</u> 30 mai 2022	<u>Affiché le :</u> 30 mai 2022